

Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles

Concertation régionale en Normandie

permettre plus de développement agricole
institutionnelle fructueuse organisée
éclair excellent confiance constructif
foisonnante co-construction co-construit riche
écoute rapide ambitieux frustration
productif efficace incomplète
diversité constructive pragmatique
intense espoirs anticiper appliquer les idées large
des orientations fortes à prendre partage
intéressant productive
une bonne initiative de concertation

Extrait de la plénière de restitution du 27 avril 2023

Réponses à la question :

Pouvez-vous qualifier brièvement la concertation PACTE LOAA menée en Normandie ?

Le saviez-vous ? Les participants présents à la plénière de restitution ont cumulé plus de 140 jours de travail sur le PACTE LOAA soit un peu moins de 4 jours par personnes (37 répondants sur plus de 70 personnes présentes)

Propositions PACTE LOAA	
CRAN	25
Bio en Normandie	23
FRSEA Normandie	21
JEUNES AGRICULTEURS DE NORMANDIE	16
CRIEL Normandie Lait	10
Confédération Paysanne de Normandie	10
SNETAP	5
Interbev Normandie	5
Cerfrance Normandie Ouest/Orne/Seine Normandie	4
Service de remplacement Normandie	4
ARIP / AVI Normande	4
F CUMA Normandie	3
EDT Normandie	2
Label EquuRES (CCN)	2
APECITA NORMANDIE	2
Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie	1
ASTREDHOR	1
CRAN/JA Normandie/FRSEA Normandie	1
CRAN/SAFER de Normandie	1
ddtm 76 service d'économie agricole	1
EPLEFPA	1
Fédération Régionale des MFR de Normandie	1
France Nature Environnement Normandie	1
IFCE	1
La ferme Digitale	1
Littoral Normand	1
Parlementaire	1
UMR INRAe/Unicaen Ecophysiologie Végétale et Agronomie	1
VIVEA	1

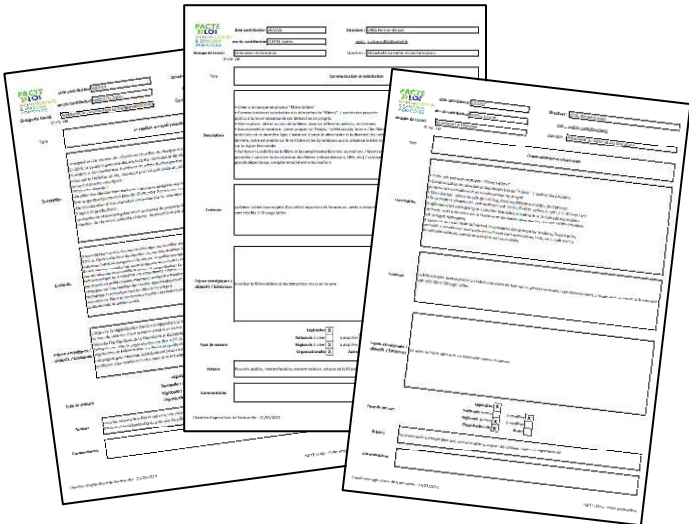
150 propositions + 3 propositions hors cadre



29 synthèses



17 propositions prioritaires



PACTE LOAA	
date synthèse	2023
nom du contributeur	
Titre	Renforcer la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.
Description	<p>Financer France sur les crédits de la formation continue des actions considérées à titre champ / actuellement comme : les plans de diagnostic, l'accompagnement, les groupes d'échanges de pratiques entre actifs de différents secteurs d'activité, de différentes régions et pays.</p> <p>Faire connaître le crédit d'impôt formation et Mettre en place un crédit d'impôt formation pour les employeurs qui envoient leurs salariés en formation et privilégier le dispositif de prise en charge des coûts de remplacement.</p> <p>Inscrire la formation notamment sur les RH Relations Humaines entre assistés et Ressources Humaines dans le cadre de l'emploi salarié par la conditionnalité sociale, des aides et des approches ludiques.</p> <p>Accompagner les actifs agricoles par différentes approches qui allient : diagnostics, formations, plans d'action, plans de formation post installation, échanges avec l'enseignement agricole et avec d'autres professions (Adapter les modalités de formation pour motiver les actifs agricoles à venir en formation, limiter les retards à charge plus de pratiques, promouvoir et communiquer sur l'offre de formation et les dispositifs de financement) (Désinstaller, redresser et prévenir d'échecs avec salariés et chefs d'entreprises).</p> <p>Créer plus de ports avec l'enseignement agricole : par exemple, permettre à des élèves de formation initiale de rencontrer des membres du GIE en formation continue, ou encore disposer de supports de Formation Mixte Digitale en contexte entre formation initiale et continue.</p> <p>Renforcer et développer tous les types de Services de Remplacement - Apprentissage avec plusieurs employeurs.</p>
Contenu	<p>Les fonctions de chef d'entreprise ou de salarié agricole requièrent des compétences multiples. Les enjeux et évolutions du contexte économique, social, humain, environnemental et climatique nécessitent une montée en compétences des actifs agricoles. Nécessité de trouver des adaptations et évolutions aux systèmes de production et pratiques. Un contexte de plus en plus complexe, incertain et qui impose de plus en plus vite. Seulement 27% des chefs d'entreprise agricoles ont encore moins de salariés se formant. Les défis de compétences et savoir notable dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'entrepreneuriat et du numérique et surtout il est très difficile de mettre en place des formations car ces aspects qui ne facilitent pas. L'échange entre participants permet de prendre du recul par rapport à ses pratiques et d'enrichir les savoirs. Les Régions de la formation continue, des financements et des certifications qualifiées (qualifiés) renforcent les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles modalités de formation plus innovantes et moins contraignantes. Mettre en place une aide pour le remplacement des salariés qui partent en formation.</p>
Enjeux stratégiques / objectifs / échéances	<p>Enjeux : Une agriculture engagée pour relever les défis et enjeux économiques, humains, environnementaux et climatiques. Une agriculture qui se positionne sur les nouvelles demandes sociétales et notamment sur la restructuration de la production. Des actifs agricoles en capacité de saisir de plus en plus rapidement les opportunités du contexte et d'adapter leurs systèmes. Des actifs agricoles qui se dotent de compétences portantes pour être performants économiquement face à la concurrence et aux défis. Des chef (l'in) d'entreprise qui se dotent de compétences entrepreneuriales et en gestion des ressources humaines.</p> <p>Objectif : atteindre 25 % de chefs d'entreprise formés en 2025 et 35 % en 2030</p> <p>échéance : 2025 et 2030</p>
Type de mesure	<p>Legislative <input checked="" type="checkbox"/> à amplifier <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Régionale à créer <input type="checkbox"/> à amplifier <input type="checkbox"/></p> <p>Organisationnelle <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/></p>
Acteurs	France compétences, les parlementaires, les GPEC et FAR, organismes de formation, enseignement agricole
Commentaires	
Chambre d'agriculture de Normandie - 24/04/2023	

L'Orientation et la Formation

ID	6 propositions priorit�es
1001	R�enover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes comp�etences pour relever les d�efis et enjeux humains, environnementaux et �conomiques.
1002	Compl�eter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des cr�ateurs - repreneurs d'entreprises
1004	D�evelopper les licences pro et des Bachelor en agriculture en Normandie
1006	Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation en int�egrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT
1007/1009	Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses fili�eres et ses m�etiers
1010	Renforcer la transmission de l'agro-�cologie aux nouvelles g�en�erations par la coop�eration entre enseignement et collectifs d'agriculteurs

L'Installation et Transmission des exploitations

ID	5 propositions priorit�es
2001	Clarifier les priorit�es des outils r�eglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, sch�ema directeur, portage foncier).
2002	Une fiscalit�e adapt�ee au service de la transmission d'entreprise agricole
2003	Accompagner la transmission en polyculture �levage
2005	PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture
2006	Un RDI �largi, modernis�e et plus accessible avec cr�eation d'un label « Cession garantie »

L'Adaptation et la Transition face au changement climatique

ID	6 propositions priorit�es
3002	Paiements pour Services Environnementaux PSE
3005	Am�eliorer ou maintenir le taux de mati�ere organique des sols agricoles
3006	Adapter les b�atiments agricoles � l'�volution des temp�eratures
3009	Production d'�nergies renouvelables et �conomies d'�nergie en agriculture
3010	Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique
3011	Eau : r�etention et recyclage pour pr�eserver la ressource de tous

Extrait du GT1 : réponses à la question :
Selon vous, quels sont les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande
sur l'orientation et la formation ?

valorisation services de remplacement valoriser lien au vivant et respect
prise en compte changements pratiques renforcer l'employabilité
ouverture des collègues parler agriculture dès la primaire
modalités formation adaptées aux dispos mobilisation des stagiaires
implication enseignant/entreprise formation plus attrayante agroécologie
encore trop de préjugés enseignement agricole à adapter aux nima manque d'attractivité
mobilité des élèves disparité enseignement public privé définir ses envies professionnelles
coopération avec l'en baisse du nombre élèves ens agricole relation à l'animal
avoir les outils adaptés méconnaissance milieu agricole attractivité élevage
adapter formation aux enjeux climatiques

liens enseignement général et agricole manque de visibilité
dévalorisation de l'agriculture manque de revenus clichés
communication sur le sens du métier actualisation des connaissances

attractivité des différents métiers
déficit d'image de la profession agriculteur astreintes
méconnaissance variété des métiers
adaptation référentiel/profession adaptation de l'offre aux besoins communication

orientation communication à adapter aux jeunes choix de la production compétence des formateurs
passerelles ea/en connaître besoins agricoles de demain conditions de travail
disponibilité des agriculteurs diminution de la population agricole
enseigner autonomie alimentaire démographie en baisse faciliter transmission
mieux financer les reconversions formation adaptée à la reconversion manque de réactivité du référentiel
nouveau public non issu milieu agricole messages véhiculés via médias et réseaux
plus de lien avec nima et hcf plus d'agriculture bio dans enseignement
sous estimation des formations agricoles réviser les enseignements agricoles

besoin de plus d'immersion pro pour nima

date synthèse

FICHE DE SYNTHÈSE

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1001 8/48/78/114/122/126/148/151/152

Titre

Renover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.

Description

- Pouvoir financer sur les crédits de la formation continue, des actions considérées actuellement « hors champs » comme : les phases de diagnostic, d'accompagnement, les groupes d'échanges de pratiques entre actifs de différents secteurs d'activité, de différentes régions et pays.
- Faire connaître le crédit d'impôt formation et le mettre en place pour les employeurs qui envoient leurs salariés en formation. Pérenniser le dispositif de prise en charge des coûts de remplacement
- Inciter à la formation notamment sur les RH (Relation Humaine entre associés et Ressources Humaines dans le cadre de l'emploi salarié) par la conditionnalité sociale, des aides et des approches ludiques
- Accompagner les actifs agricoles par différentes approches qui allient diagnostics, formations, plans d'action, plans de formation post installation, échanges avec l'enseignement agricole et avec d'autres professions. Adapter les modalités de formation pour motiver les actifs agricoles à venir en formation, limiter les restes à charge par plus de pratique, promouvoir et communiquer sur l'offre de formation et les dispositifs de financements (Webinaires, ateliers et groupes d'échanges avec salariés et chefs d'entreprises).
- Créer plus de ponts avec l'enseignement agricole : par exemple, permettre à des élèves de formation initiale de rencontrer des membres de GIEE en formation continue, ou encore disposer de supports de Formation Mixte Digitale en commun entre formation initiale et continue
- Renforcer et développer tous les types des Services de Remplacement : apprentissage avec plusieurs employeurs

Contexte

Les fonctions de chef d'entreprise ou de salarié agricole requièrent des compétences multiples. Les enjeux et évolutions du contexte économique, sociétal, humain, environnemental et climatique nécessitent une montée en compétences des actifs agricoles. Nécessité de trouver des adaptations et évolutions aux systèmes de production et aux pratiques. Un contexte de plus en plus complexe, incertain et qui évolue de plus en plus vite. Seulement 17 % des chefs d'entreprise agricoles et encore moins de salariés se forment. Un déficit de compétences et souvent notable dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'entrepreneuriat et du numérique et pourtant il est très difficile de mettre en place des formations sur ces sujets qui ne mobilisent pas. L'échange entre participants permet de prendre du recul par rapport à ses pratiques et d'enrichir les savoirs. Les règles de la formation continue, des financeurs et des certifications qualité (qualiopi) restreignent les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles modalités de formation plus incitatives et moins contraignantes. Mettre en place une aide pour le remplacement des salariés qui partent en formation.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Une agriculture engagée pour relever les défis et enjeux économiques, humains, environnementaux et climatiques. Une agriculture qui se positionne sur les nouvelles demandes sociétales et notamment sur la relocalisation de la production. Des actifs agricoles en capacité de saisir de plus en plus rapidement les opportunités du contexte et d'adapter leurs systèmes. Des actifs agricoles qui se dotent de compétences pointues pour être performants économiquement face à la concurrence et aux défis. Des chef (fes) d'entreprise qui se dotent de compétences entrepreneuriales et en gestion des ressources humaines.

Objectifs : atteindre 25 % de chefs d'entreprise formés en 2025 et 35 % en 2030

Echéances : 2025 et 2030

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

France compétences, les parlementaires, les OPCO et FAF, organismes de formation, enseignement agricole

Commentaires

Titre

Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises

Description

- Créer un statut de porteur de projets en reconversion professionnelle pour les personnes qui ne sont ni chômeur, ni en formation initiale : accès à une couverture sociale (et protection des tuteurs, parrains et maître de stage), à des dispositifs simples, financièrement incitatifs et complémentaires au CPF (Compte Personnel de Formation). Exemple : salariat via une structure financée par des collectivités locales : espace test

- Indemniser et accréditer/former les tuteurs, parrains, et maître de stage

- Compléter et diversifier les propositions d'accompagnement des porteurs de projets par de la pratique en espace test, des périodes en immersion, du compagnonnage, des rencontres avec des créateurs innovants et élargir les modes de financement pour permettre aux apprenants de suivre tous les modules de formations nécessaires (Le CPF est parfois limitant)

- Dynamiser le rôle de pépinière d'entreprise, de démonstrateur et de partenaire sur des expérimentations pilotées par la recherche dans les établissements de formation agricole

- Développer des formes pédagogiques mixtes (digital/mooc...) pour ce public en reconversion

Contexte

Il est difficile pour les porteurs de projets de se libérer et de financer des formations et des périodes en immersion notamment quand ils sont encore en activité et/ou sans droits Pôle Emploi, CPF, VIVEA, OCAPIAT. Il y a de plus en plus de profils souhaitant se diriger vers l'agriculture sans qu'ils aient pu tester le métier.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Compétitivité de l'agriculture. Assurer le renouvellement des générations et une agriculture pérenne. Favoriser la réussite des installations. Favoriser les reconversions de nouveaux publics vers l'agriculture en adaptant la formation et l'accompagnement à leurs attentes. Des porteurs de projets qui se dotent de toutes les compétences nécessaires pour bien maîtriser leur projet. Encourager les dispositifs qui soutiennent les initiatives permettant de se tester et d'acquérir des compétences, de l'expérience et du recul par rapport à leurs projets. Créer du lien entre le monde professionnel et les porteurs de projets.

Echéances : Opérationnel en septembre 2024

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère de l'agriculture et du travail, Région, DRAAF, Fonds de formation, Chambre d'agriculture, Civam, Ardear, Terre de liens, GRAB, CFPPA, Pôle Emploi, organismes accompagnant les reconversions professionnelles, etc.

Commentaires

Titre

Développer des licences pro et des Bachelor Agricole en Normandie

Description

- Faciliter la mise en place de licences pro et de Bachelor (niveaux BAC + 3) dans les EPLEFPA et autres acteurs de l'enseignement supérieur agricole pour parfaire les compétences et les connaissances, et combler le vide entre les formations BTS agricoles et ingénieurs agricoles
- Thématiques proposées : Productions animales, Agronomie, Polyculture élevage, Filière équine et Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires, Gestion d'entreprise, Agro-écologie, Numérique...
- Créer des blocs de compétences pour favoriser les réorientations

Contexte

Peu d'offres en licence pro en Normandie et pas de Bachelor.
Manque de salariés formés à une mission de responsable (management...)

Enjeux stratégiques /
objectifs / Echéances

Enjeux : Garder les bons éléments dans la filière production agricole et dans la filière élevage et agronomie.
Objectifs : Permettre aux étudiants avec une année de formation supplémentaire d'accéder aux formations ingénieurs.
Echéances : A mettre en place d'ici à 3 ans.

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Ministère de l'enseignement supérieur, Ministère éducation nationale - Ministère de l'agriculture - Equipes pédagogiques et éducatives - Profession agricole - Collectivités régionales – Tous les acteurs de l'enseignement supérieur

Commentaires

Titre	Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT												
Description	<p>Intégrer dans l'enseignement de la SVT des modules dédiés à l'agriculture, l'alimentation et la santé</p> <p>En proposant un module de formation dédié à l'alimentation et l'agriculture conçu avec des professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module sur plusieurs cycles qui débute en primaire avec des apports sur l'alimentation et la santé, puis qui se poursuit au collège avec des apports sur les enjeux économiques et environnementaux - Module de formation rattaché au cours de SVT, référentiel écrit avec la participation de professionnels - Module qui intègre des visites en entreprise et des témoignages de professionnels <p>En formant et outillant les professeurs des écoles et les enseignants de SVT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de ressources pédagogiques pour ce module - Formation des équipes pédagogiques 												
Contexte	<p>40 % des agriculteurs présents en 2019 devraient partir en retraite d'ici 2030, 5 % d'emploi pourraient disparaître (concentration des EA et baisse de l'élevage).</p> <p>Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations.</p> <p>Faible attractivité des métiers agricoles par méconnaissance du secteur et déficit d'image notamment.</p> <p>Baisse d'effectif en formation initiale.</p>												
Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances	<p>Enjeux : Faire connaître l'agriculture - sensibiliser aux enjeux. Inverser les représentations. Faciliter l'orientation et susciter des vocations.</p> <p>Objectifs : Toucher tous les élèves du primaire et du secondaire</p> <p>Echéances : 2025</p>												
Type de mesure	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: right;">Législative</td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;">X</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Nationale à créer</td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;">X</td> <td style="text-align: center;">à amplifier <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Régionale à créer</td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">à amplifier <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Organisationnelle</td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center;"></td> <td style="text-align: center;">Autre <input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Législative	X		Nationale à créer	X	à amplifier <input type="checkbox"/>	Régionale à créer		à amplifier <input type="checkbox"/>	Organisationnelle		Autre <input type="checkbox"/>
Législative	X												
Nationale à créer	X	à amplifier <input type="checkbox"/>											
Régionale à créer		à amplifier <input type="checkbox"/>											
Organisationnelle		Autre <input type="checkbox"/>											
Acteurs	Ministères (Education nationale + Agriculture), Equipes pédagogiques, Profession agricole												
Commentaires													

Titre

Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers

Description

Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture et ses métiers. En commençant par :

Créer un fonds de communication pérenne et conséquent pour mener à bien toutes ces actions

Mettre en place une vraie approche marketing de l'agriculture et de ses métiers avec un argumentaire construit autour :

- de la diversité des filières et de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur (production, conseil, transformation, R&D, commercialisation, qualité)
- des parcours de formation (court - long / initiale - continue / scolaire - apprentissage, etc...)
- des enjeux en matière de souveraineté alimentaire
- de l'utilité sociale et environnementale
- de la réalité des métiers et de leurs atouts
- de l'entrepreneuriat et du salariat en agriculture
- de succès story d'agriculteurs et d'agricultrices
- de la féminisation de l'agriculture et des opportunités pour les femmes en agriculture

Multiplier les canaux et médias pour toucher tous les publics (scolaires, jeunes, familles, professionnels...) avec :

- des supports et outils de communication attractifs et convaincants
- des interventions en classe
- une présence renforcée & partenariale sur les événements régionaux (salons régionaux, Parcours Métier, Métiers en Tournée...)
- des visites d'entreprises, d'exploitations et d'usines
- des tables rondes, des conférences et des webinaires
- des campagnes de communication sur les réseaux sociaux

Identifier et professionnaliser des Ambassadeurs Métier

- Alimenter et déployer la plateforme Destination Métier en Normandie
- Recenser et former les professionnels pour parler de leur métier
- Faciliter l'accueil et les visites en entreprises

Coordonner tous les acteurs régionaux sur ce thème / via le COB (Contrat d'Objectif de la Région Normandie, outil de la politique agricole régionale)

Initiative de la marque employeur cf 1009

Contexte

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations
Déficit d'image
Baisse d'effectif en formation initiale
Pénurie de salariés agricoles
Difficulté pour faire un choix d'orientation

Enjeux stratégiques /
objectifs / Echéances

Assurer le renouvellement des générations
Attirer des candidats - Susciter des vocations
Faciliter l'orientation

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>		
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole, ANEFA, Chambres d'agriculture, Interprofessions, DRAAF, Centres de formation, Rectorat, Acteurs de l'AIO (accueil information Orientation), Collectivités, Agence de l'orientation et des métiers, APECITA

Commentaires

date synthèse

FICHE DE SYNTHESE

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 1009

60/61/132/133

Titre

Développer la marque employeur dans les entreprises agricoles et professionnaliser les pratiques RH des employeurs : une illustration, un exemple de ce qui peut être mis en œuvre de la 1007

Description

Poursuivre l'expérimentation sur la marque employeur des entreprises agricoles, en :

- Mettant en place un label Emploi permettant de reconnaître les entreprises qui investissent qualitativement dans la relation Employeur / Salarié
- Communiquant positivement sur les entreprises vertueuses en matière de management et de gestion des ressources humaines

Professionnaliser les pratiques RH dans les entreprises agricoles en :

- Faisant la promotion des bonnes pratiques en matière de GRH et de conditions de travail dans les exploitations agricoles
- Accompagnant les employeurs de main d'oeuvre pour qu'ils repositionnent la GRH comme un levier de développement et de performance sur leur exploitation

Valoriser l'emploi agricole en :

- Agissant sur la présentation des offres d'emploi (mise en valeur du poste, de l'entreprise...)
- Agissant sur la qualité des offres d'emploi (conditions de travail, horaires...)
- Agissant sur l'attractivité des offres d'emploi (évolution professionnelle, rémunération, avantages...)

Contexte

Difficultés de recrutement
Pénurie de main d'oeuvre
Concurrence avec les autres secteurs professionnels
Déficit de compétences RH

Enjeux stratégiques /
objectifs / Echéances

Attractivité des métiers de salariés agricoles
Pérenité des entreprises agricoles
Image du métier et des entreprises agricoles

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Profession agricole, Collectivités, Partenaires de l'emploi, ANEFA, APECITA

Commentaires

Titre

Description
Structurer des partenariats entre établissements d'enseignement et collectifs d'agriculteurs engagés en agro-écologie (GIEE, DEPHY, etc). Cette coopération aura pour objet la participation active des étudiants aux actions prévues dans le projet des collectifs, leur permettant de s'approprier des connaissances produites par les agriculteurs sur une diversité de sujets touchant à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...) et de bénéficier de la valeur ajoutée de l'intelligence collective. De plus, cela favorisera les relations intergénérationnelles autour de la remise en cause des pratiques et renforcera les liens entre enseignement et développement agricole.
Pour faciliter cette structuration, une convention nationale entre les principaux interlocuteurs devrait être mise en place pour définir la place d'un tel dispositif dans le programme d'enseignement ainsi que les ressources nécessaires pour mobiliser les partenaires. L'expérience de la CRAN et DRAAF Normandie sur le sujet pourraient être mobilisées pour appuyer cette démarche.

Contexte
CRAN et DRAAF Normandie ont initié en 2017 le projet CEGA (Coopération Enseignement Groupes en Agro-écologie). Ce projet, financé sur fonds PRDAR et Agence de l'Eau, a fédéré 300 agriculteurs, 25 enseignants, 15 conseillers et 200 étudiants par an, en créant des espaces de réflexion et de partage, favorables à l'apprentissage permanent, tant pour les jeunes en formation que pour les agriculteurs. Afin d'accompagner et de démultiplier cette dynamique pour la rendre plus efficace, la CRAN a présenté le projet « TANGGO - Transmettre l'Agroécologie aux Nouvelles Générations avec les GrOupes » à l'AAP CasDar Démultiplication 2022, en intégrant des partenaires bretons ainsi que l'Institut Agro Rennes-Angers (Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole). Ce projet démarrera en septembre 2023 pour une durée de 42 mois et permettra de consolider cette coopération par la mobilisation de ressources et de dispositifs pédagogiques favorisant l'apprentissage de l'agro-écologie par les étudiants. L'ensemble de la démarche sera formalisée et pourra être valorisée par essaimage à l'échelle régionale et nationale.
Il existe d'autres formes d'action sur ce type de lien notamment dans le COB3 (Contrat d'Objectif de la politique agricole régionale) en Normandie.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances
Développement d'une agriculture Normande triplement performante, en mesure de s'adapter au changement climatique et de contribuer à la réduction de gaz à effet de serre
Engager les futurs actifs agricoles sur des actions concrètes liées à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...)
Renforcer le lien entre l'enseignement et le développement agricole

Type de mesure	Législative	<input type="checkbox"/>	
	Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Commentaires

Extrait du GT2 : réponses à la question :

Selon vous, quels sont les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande sur l'installation et la transmission ?

L'Installation et
Transmission des
exploitations

état d'esprit **spéculation foncière** rigidités dans l'accès au foncier
rentabilité du système envisagé rentabilité des productions d'élevage
pression foncière manque de temps libre **manque de soutien à l'élevage**
portage du foncier intégration des nima frein au nima intégration au territoire
diversité des projets d'installation **coordination des organismes agricoles**
commercialisation anticipation des transmissions **capital d'exploitation**
accès aux formations et connaissances analyse socio-économique du projet
accompagnement des jeunes installés **connaissance des porteurs de projet**
connaissance des cédants **attractivité du métier** formations
anticipation **accès au foncier** **financement**
accaparement **attractivité de l'élevage**
banque **coût des reprises** **attractivité de l'élevage**
faible revenu des éleveurs **contrainte environnementale**
foncier difficultés d'identifier les cédants accès à l'emprunt bancaire
capacité attractivité du territoire aides à l'installation **anticipation de l'installation**
concurrents concurrence entre les productions **caractère astreignant de l'élevage** rentabilité
image du métier faible revenu cédants qui ne veulent pas céder
manque de reconnaissance **isolement du métier** **manque d'attractivité de l'élevage**
mobilité professionnelle modèles économiques dépendants
rentabilité faible au cours du temps revenu aléatoire des productions terres disponibles
taille des exploitations à reprendre transmission ferme d'élevage

Titre

Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).

Description

- 1- Maintenir un statut du fermage basé sur la confiance
 - Rendre l'état des lieux obligatoire à l'entrée dans les terres
 - Si parcelle de subsistance conservée par le fermier, celle-ci doit obligatoirement être prise, prioritairement, sur les terres en propriété du fermier
 - Constructions sur sol d'autrui, ouvrir le cadre réglementaire à la possibilité d'un accord entre les parties sur des règles définies entre eux (à défaut d'accord le cadre règlementaire sur l'indemnité au preneur sortant s'applique)
 - Règle de révision du fermage : à la sixième année et non à la troisième (dissensus sur ce point). Transmettre dans sa globalité l'exploitation du fermier sortant à un descendant du bailleur ou du fermier ; à défaut à tout autre jeune agriculteur. Un nouveau bail est alors proposé au repreneur par le propriétaire
 - En cas de vente de terres louées revoir les modalités de fixation du prix de vente et ouvrir la possibilité de subrogation du droit de préemption du preneur en place au profit de son futur bailleur qui s'engage pour 18 ans
- 2- Prioriser les installations en agriculture biologique dans le SDREA lorsque les terres sont déjà converties, de même pour la vente de foncier
- 3-Développer les solutions de portage de foncier y compris par GFA en priorisant vers l'élevage et les productions en agriculture biologique. Intégrer la maison d'habitation dans le capital d'exploitation lorsque cette dernière est à moins de 50 m des bâtiments d'élevage
- 4- Encourager des « espaces tests » et les financer, en lien avec les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements d'enseignements agricoles

Contexte

Lors de la transmission de l'exploitation agricole il arrive de plus en plus souvent que des terres louées soient mises en vente lors du changement de fermier, rendant le projet de reprise plus risqué financièrement (foncier à acheter ou perte de surface) ou nécessitant pour le repreneur de chercher un bailleur potentiel qui serait prêt à acheter et à lui louer (complexité et délais et incertitude accrue sur le projet de reprise)
Certaines terres converties en Bio peuvent finir par être cédées en productions non bio, elles perdent ainsi leur qualité Bio et les vertus du mode d'exploitation

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Améliorer l'attractivité du statut du fermage, pour : encourager les bailleurs à louer leur foncier, inciter le portage de foncier pour avoir des installation avec de la location et maintenir l'unité des exploitation
Objectifs : Augmenter la part des bailleurs en location à long terme
Echéances : Début 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Profession agricole, Représentants des propriétaires, MSA, DRAAF, EPL, Equi-projet

Commentaires

Titre

Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'exploitation agricole

Description

Le levier fiscal doit être actionné afin d'orienter la transmission des exploitations agricoles, encourager les propriétaires fonciers à louer à long terme aux jeunes et aider au financement de manière pérenne les dispositifs d'information et d'accompagnement de porteurs de projet agricoles (PAI, CEPPP, stages 21h). Aussi 3 items sont proposés :

1- Bonus/malus fiscal au % de la SAU en faveur des cédants qui transmettent une part de leur exploitation pour l'installation d'un jeune plutôt qu'à l'agrandissement. Incluant le principe que le malus fiscal puisse venir en partie, voire intégralement, financer le bonus. La proposition de bonus, serait d'étendre l'exonération des plus-values professionnelles de l'article 151 septies A du CGI, à la CSG/CRDS et aux plus-values immobilières à CT, dans le cas de cession répondant à la condition et de permettre la transmission de la DEP (Déduction pour Epargne de Précaution) au preneur dans les exploitations en élevage. Proposition de malus, sous forme d'une taxe complémentaire sur les plus-values réalisées lors de transmissions sans installation

2- Réduction de la taxe foncière sur la propriété non bâtie + option à la "flat tax" sur les revenus fonciers pour les bailleurs en cas de location par bail long terme (18 ans ou de carrière). Maintien du dégrèvement JA à 50 % pendant 5 ans. Vigilance sur la répartition propriétaire/fermier

3- Intégrer dans l'assiette d'imposition de l'AITA (Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture), la valeur ajoutée générée par les ENR (ENergies Renouvelables) sur les terres agricoles (hors bois énergie, hors dispositifs sans utilisation de foncier non bâti et autoconsommation), en compensation de la disparition progressive de l'assiette actuelle dans un contexte cible de zéro artificialisation nette

4 – Imaginer des dispositifs similaires pour les ETA

Contexte

La restructuration des exploitations agricoles en allant vers l'agrandissement et les grandes cultures a poursuivi son avancée ces dernières décennies. La grande diversité des productions normandes pourrait être mise à mal, par une déprise sur l'élevage et en particulier l'élevage laitier, engendrant le démantèlement d'exploitations viables. Les générations de bailleurs ont également du mal à se renouveler. Il faut encourager les propriétaires qui décident de conserver leurs terres en les mettant en location à des fermiers

Le fonds AITA abondé aujourd'hui par une taxe sur le changement de destination des terres agricoles est l'un des piliers du financement de l'accompagnement des candidats à l'installation. Dans le cadre de la trajectoire "zéro artificialisation nette", la ressource fiscale tend à disparaître. Une taxation sur les ENR telle que décrite ci-dessus permettrait de pérenniser le financement de temps forts du parcours à l'installation – PAI – 3P – Stage 21h et doter de moyens supplémentaires l'accompagnement des porteurs de projets - cf. PAFIT (fiche 2005)

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Evolution démographique et sociale des actifs, privilégier la transmission d'exploitation pour l'installation d'agriculteurs et limiter l'agrandissement sans installation

Objectifs : Accroître la part de fermage dans les transmissions vers des jeunes
Viser 100 % de remplacement d'exploitations viables et vivables
Maintenir le niveau de financement du fonds AITA par action

Echéances : 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Collectivités locales

Commentaires

Titre

Accompagner la transmission en polyculture élevage

Description

Proposition en 8 volets
 1 - Moderniser/Relocaliser des bâtiments d'élevage : simplifier les procédures ICPE et créer une procédure simple, automatique et peu coûteuse pour les transmissions administratives liées aux ICPE, sécuriser les actes administratifs (réduction des délais de recours, encadrement du basculement, etc), création d'un fonds de garantie permettant la suite des travaux une fois la procédure terminée sur ces projets souvent attaqués
 2 - Faciliter et financer l'animation pour des échanges de parcelles entre producteurs, et profiter des opérations d'aménagement ou de planification urbaine en intégrant des préconisations dans les diagnostics agricoles de PLUi
 3 - Aider au financement de la mise en conformité des outils de tous les acteurs des filières d'élevage, par un fonds national d'envergure
 4 - Prendre en considération avec justesse le poids de la structure, du travail et de la production pour déterminer les coûts de production et les prix de vente : vers une loi Egalim 3
 5 - Avant toute nouvelle évolution réglementaire sur les normes de ces filières, faire une étude d'impact globale et prendre en considération les conclusions pour adapter la norme
 6 - Créer un socle législatif au "droit à l'essai" avec un statut dérivé du contrat de parrainage
 7 - Services de Remplacement : une clé pour faciliter l'installation en PE :
 - Rendre attractif les métiers de service de remplacement pour les futurs installés via un coup de pouce lorsqu'ils s'installeront
 - Porter à 35 jours /Accroître de 7 jours le crédit d'impôt remplacement
 8 - Faire appliquer la réglementation sanitaire par les DDPP (Directions Départementales de la Protection des Populations) / Gestion des zoonoses

Contexte

Forte déprise de l'élevage sur la région depuis 10 ans. Nécessité de maintenir un élevage dynamique pour pérenniser l'ensemble des maillons de la filière, conserver notre autonomie alimentaire, maintenir le parcellaire en herbe. De nombreux exploitants approchant de la retraite n'effectuent pas de mise aux normes (lourdeur réglementation ICPE notamment) ou cessent leur activité d'élevage. Les conséquences pour les repreneurs sont trop lourdes financièrement et découragent l'installation en élevage.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Favoriser l'installation en élevage et maintenir les outils en place, assurer la souveraineté alimentaire
 Objectifs : Maintenir 100% des exploitations d'élevage sur le territoire normand
 Échéances : Début 2024

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Collectivités locales, Profession agricole, MSA, GDS, DDPP

Commentaires

date synthèse

FICHE DE SYNTHESE

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 2005

79/91

Titre

PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture

Description

Renforcer les financements du PAI, afin de créer un guichet unique PAFIT (Point Accueil Formation, Installation Transmission) fusionnant PAI et PIT, qui sera le lieu de passage obligatoire et gratuit pour les cédants. Inscrire dans le code rural, l'affectation de cette mission élargie et son financement à un acteur unique, délégataire de mission de service public.

Le contenu : à partir de l'envoi de la DICA

RDV 1 : accueil, information, orientation vers les interlocuteurs appropriés : 50 ans ? Trouver une incitation pour cette démarche (relation avec les propriétaires à prendre en compte)

RDV 2 : sur l'exploitation pour aborder l'ensemble des aspects liés à la transmission et la cessation d'activité, préconisation de formation, de rendez-vous complémentaires ou de diagnostic de reprenabilité

La mise en œuvre des préconisations reste sur la base du volontariat, mais les deux premiers RDV sont une condition pour solliciter sa pension de retraite et/ou bénéficier des incitations fiscales prévues dans la fiche 2002 (Renvoi de DICA + RDV du PAFIT).

Afin d'encourager le cédant à rechercher un repreneur à l'installation, une Dotation Au Cédant (DAC) (montant à déterminer et/ou incitation fiscale fiche 2001) pourrait être attribuée et versée au cédant dont l'exploitation est reprise par un jeune agriculteur à l'installation, ayant renvoyé la DICA et participé aux deux premiers RDV du PAFIT.

Statut du porteur de projets (à relier au GT1)

Contexte

Peu de retour des DICA, manque d'anticipation des cédants sur la préparation de leur transmission d'entreprise et leur départ à la retraite. Ceci pouvant conduire à la facilité de l'agrandissement plutôt que l'installation. Absence d'incitation claire sur un sujet qui peut être compliqué voir complexe et souvent encore tabou.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles. Favoriser le principe : un départ, une arrivée. Limiter le démembrement. Limiter la déprise laitière

Objectifs : Préparer 100 % des futurs cédants à la transmission de leur outil et à leur cessation d'activité

Echéances : 2024

Type de mesure

	Législative	<input type="checkbox"/>		
	Nationale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
	Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input type="checkbox"/>
	Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Chambre d'Agriculture France, Syndicalisme agricole, Collectivités territoriales, MSA, ONVAR, VIVEA

Commentaires

date synthèse

FICHE DE SYNTHÈSE

Groupe de travail

Question :

N° d'ID 2006

7/21/26

Titre

Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un diagnostic « Cession garantie »

Description

Développer et moderniser le RDI (Répertoire Départ Installation)

1 - Une plateforme nationale plus visible, pilotée au niveau régionale, plus ergonomique et interactive permettant aux vendeurs de déposer leur annonce, mais aussi aux porteurs de projets de présenter leur projet.

2 - Présence d'offres agricoles (entreprise, parts de société, types de production, SIQO, Bio) mais aussi les activités d'ETA ou d'ETF à reprendre
3 - Exploiter les données de cette plateforme avec un observatoire fin et précis, pour améliorer la connaissance du marché et mieux orienter les politiques publiques sur ce sujet

4 - Création d'un diagnostic millésimé "cession garantie si publiée au RDI" assurant (certifiant) une transmissibilité et viabilité de l'offre, avec : l'accès sûr au foncier, l'autorisation d'exploiter acquise (priorité 1 SDREA (Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles) pour ce label, une revue complète des zonages (ZSCE...) et de leurs cahiers des charges, une garantie sur la transmission des contrats de commercialisation

Afin d'inciter les cédants à préparer la transmission de l'entreprise avec ce label une Dotation Au Cédant (DAC) pourrait y être couplée

Contexte

Le renouvellement des générations qui se présente en Normandie, nécessite de lever au maximum les freins à la transmission des entreprises agricoles et rurales. Centraliser les offres et les projets, analyser la donnée sur les opérations pour accroître la connaissance du marché, faciliter l'accès au foncier, sont autant de leviers qu'il faut actionner pour permettre de faciliter des transmissions d'entreprises.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles

Objectifs : Produire un observatoire annuel plus fin par type de production, notamment sur le Bio. Avoir une plateforme interactive et exhaustive des entreprises agricoles à reprendre, favoriser par le label et la DAC (Dotation au Cédant) des projets de transmission sécurisés et solides.

Echéances : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Législateur / Chambre d'agriculture France / CRAN / SAFER / Conseil Régional / Conseils départementaux / Agences de l'Eau

Commentaires

L'Adaptation et la Transition face au changement climatique

Extrait du GT3 : réponses à la question :

Selon vous, quels sont les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande sur l'adaptation et la transition face au changement climatique ?

taux de mo dans les sols
recyclage déchets interfilières
perte des zones humides
méthanisation
manque d'aide sur de nouvelles pratiques
instabilité climatique
financements
difficultés circuits courts
agrandissement des fermes
concurrence prix du marché/impact prod
adaptation variétés végétales
accès génétique/variétés
circuits longs
aides publiques
sécuriser le revenu pour changer système
entretien des sols
recherche
conscience
disparition de l'élevage
agence de l'eau
idéologie
ressource en eau
perte des prairies
manque de prise de conscience
dogmatisme
canicules
fragilisation de l'élevage
accompagnement itk par conseil agro
conseil
attractivité des métiers
concurrence méthane élevages
connaissance des agriculteurs
différentes réalités territoriales
déprise de l'élevage
déclin de la biodiversité
filières bio en panne
gestion du changement
fragilisation de l'élevage par la pac
lien avec les filières
intelligence scientifique
monoculture
prix du lait
matériel adapté à de nouvelles pratiques
manque de soutien ab
météo instable
tarif carbone
pensée en silo
non préparation
pratiques d'irrigation non sobres
phyto et biodiversité
sauver l'élevage
stockage du carbone insuffisant
sauvegarder surfaces agricoles
élevage intensif
évolution du consommateur

Titre

Paiements pour Services Environnementaux PSE

Description

- Favoriser des Paiements pour Services Environnementaux. Ils pourraient être des aides publics, des crédits d'impôts d'entreprises ou des services publics/de l'Etat. Cela nécessiterait de développer la labellisation sur les pratiques favorables à l'environnement (haies -en prenant l'ensemble des problématiques de l'EA-, prairies, pré-verger, Agriculture Biologique, rotation intégrant des légumineuses voire des prairies temporaires 3 ans et plus, réduction du travail du sol et mise en place de couverts, emploi de bio-intrants (bio-contrôles et bio-stimulants et produits organiques) et réduction de l'IFT, GIEE ...)
- Distinguer les PSE à financement public des PSE à financement privé
- Construire un label biodiversité à l'échelle nationale

Contexte

L'agriculture est un levier majeur de solutions pour la préservation du climat et de la biodiversité. Les actions à réaliser nécessitent néanmoins des efforts en conservant productivité et compétitivité. D'autre part, des entreprises, dont celles du tertiaires et les administrations, doivent comme les autres contribuer à la préservation de l'environnement : même si elles sont très numérisées, leur activité numérique et les déplacements génèrent des pollutions, utilisent des infrastructures impactantes pour l'environnement, favorisent une économie mondialisée...

Enjeux stratégiques /
objectifs / Echéances

Enjeux : Besoin de sécuriser les agriculteurs.
Des contrats de 5 ans minimum pour donner davantage de visibilité aux agriculteurs.
Objectifs : 30 % de la SAU en PSE
Echéances : 2030

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Parlement : projet de loi de finance ; Ministère de l'agriculture et de l'alimentation ; INRAE ; Instituts techniques ; Chambres d'agriculture ; Conseil régionaux ; Agriculteurs ; Filières.

Commentaires

Titre

Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles

Description

- Développer l'agriculture de conservation des sols.
- Systématiser l'analyse du taux de matière organique du sol lors de l'analyse annuelle des reliquats azotés (obligatoire en zone vulnérable directive nitrates) et financer le surcoût par l'Agence de l'eau.
- Former les agriculteurs aux pratiques favorables à la matière organique, au bilan humique.
- Valoriser les produits organiques d'origine agricole, agro-alimentaire : développer des filières de tri et de recyclage vers l'agriculture comme le Bois Raméal Fragmenté, simplifier la réglementation sur les transferts d'effluents d'élevage entre exploitations par exemple (échange paille-fumier).

Contexte

En Normandie, le taux de matière organique des sols est plutôt modéré en zones de cultures et plus élevé en secteur d'élevage (y compris en parcelles de cultures). Régression des exploitations d'élevage. Cultures industrielles (à faible retour de matière organique) en développement. Intérêt des systèmes Polyculture Elevage dans ce contexte.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Piéger du carbone dans le sol, améliorer la réserve en eau disponible du sol, limiter l'érosion des sols et favoriser la biodiversité du sol
Objectifs :

- Rendre obligatoire l'analyse de matière organique à partir de 2024, suivi tous les 5 ans
- Atteindre un rapport Matière Organique / Argile >17 % sur 90 % des terres cultivées (hors prairie) en 12 ans soit 2035
- Atteindre 25 % des exploitations agricoles en agriculture de conservation des sols en 2035
- Maintenir des Systèmes en PE : adapter une réglementation favorable à l'élevage

Echéances : 2024-2035

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Organismes de conseil, Instituts techniques, Laboratoires d'analyse de sol, Etat, Agences de l'eau, Région, Filières, Formation

Commentaires

Titre

Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution du climat

Description

- Adapter les bâtiments d'élevage existants vis à vis des fortes chaleurs : ventilation, isolation, protection contre l'éclairage direct...
- Développer l'accompagnement (recherche, études, prise de risque) autour des bâtiments d'élevage pour s'adapter aux fortes chaleurs, y compris en tenant compte de l'environnement proche (arbres et haies...)
- Favoriser la modernisation des bâtiments dont le fonctionnement est perturbé par les températures plus élevées : chambres froides, des serres, des caves cidricoles...
- Adapter le matériel et les équipements afin d'éviter une augmentation de la pénibilité du travail lié aux fortes chaleurs.
- Adapter les pratiques de conduite des troupeaux en période de chaleur : formation, conseil...

Contexte

L'augmentation des températures modifie l'ambiance dans les bâtiments avec nécessité de s'adapter. Les bâtiments d'élevage sont historiquement conçus pour passer les périodes hivernales (pluie, vent, froid), cela peut être en contradiction avec les enjeux de la période estivale.

Cette fiche ne solutionne pas tous les enjeux du changement climatique (tempêtes, pluviométrie...)

Enjeux stratégiques /
objectifs / Echéances

Enjeux d'adaptation de l'agriculture au changement climatique, au maintien de l'activité d'élevage et au Bien être animal
Echéances : 2025

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>		
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Acteurs

Europe, Etat, Région, DRAAF, DDPP, INRAE, Instituts techniques, Chambres d'agriculture, Filières, Constructeurs, Organismes de conseil

Commentaires

Titre

Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture

Description

- Soutenir les projets visant à réduire les consommations d'énergie (amélioration et restructuration des bâtiments d'élevage, bâtiments BEBC (Bâtiment d'Elevage à Basse Consommation d'énergie), adaptation du parc matériel face aux enjeux de sobriété, formation éco-conduite...) : Favoriser les investissements et faciliter ce type de projets, renforcer l'aide à la rénovation énergétique
- Développer le tracker solaire en autoconsommation
- Soutenir la méthanisation à la ferme avec un minimum (point de dissensus) d'effluent d'élevage (tarif spécifique de rachat), le système de couverture de fosse Nénufar (en porc récupération du méthane pour alimenter la chaudière et chauffer maternités et post sevrages)
- Mettre en place des conditions réglementaires, fiscales et économiques (tarif de rachat, investissement) favorisant le développement du photovoltaïque à privilégier sur toiture agricole
- Coordonner les collectivités et les agriculteurs dans la mise en place de filières productrices d'énergie pouvant être utilisées collectivement (méthanisation, bois-énergie, photovoltaïque, éolien), ouvrir la participation locale au financement des projets
- Besoin de cadrage plus fin (sur les Coproduits en méthanisation par exemple)
- Méthanisation : simplifier les démarches collectives
- Accompagner les exploitations agricoles sur les énergies renouvelables

Contexte

Fort potentiel de production d'énergie, intérêt d'une ressource économique pour l'agriculteur.
Cohérence avec fiche 3005 (mo dans le sol) questionnée vis-à-vis du développement de la méthanisation

Enjeux stratégiques /
objectifs / Echéances

Enjeux : Stratégie nationale bas carbone. Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations et participation au développement d'une énergie durable.
Échéances : Dès que possible

Type de mesure

Législative	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input checked="" type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, ADEME, DGFIP, Région, Collectivités, Energéticiens, Constructeurs, Organismes de conseil

Commentaires

Titre

Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique

Description

Pour les étudiants, agriculteurs, conseillers et décideurs du monde agricole et rural :

- Sensibiliser : présentation des projections de l'impact du changement climatique sur un secteur (type étude climaXXI, climalait), sur les objectifs carbone
- Former aux enjeux et leviers d'adaptation et d'atténuation du changement climatique : parcours de sensibilisation-formation continue
- Insister sur le changement climatique et ses enjeux dans la formation initiale

Adaptation : déployer/systématiser à l'installation (lien avec la fiche 2004) des diagnostics d'exploitation pour sensibiliser et identifier des leviers d'action pour améliorer la résilience des exploitations, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics

Atténuation : déployer des diagnostics d'exploitation et territoriaux pour sensibiliser et identifier des leviers d'action et pouvoir vendre les crédits carbone générés, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics. Répéter les bilans GES (Gaz à Effet de Serre) (dissensus sur type de bilan carbone/GES) dans le temps

- Proposer aux agriculteurs des formations à la surveillance sanitaire pour renforcer la prévention face à l'évolution du risque sanitaire en agriculture

- Concevoir une mesure qui comprendrait un volet de sécurisation de la prise de risque pour les agriculteurs qui innovent avec une perspective d'efficacité moindre des solutions testées ou entreprises (Crédit d'Impôt)

Contexte

La formation continue des agriculteurs dans ce domaine est insuffisante, bien qu'il existe une offre.
En production animale et végétale, nécessité d'améliorer la gestion sanitaire et de prévention des maladies.

Enjeux stratégiques /
objectifs / Echéances

Enjeux : Mise en œuvre de leviers d'adaptation et d'atténuation dans les exploitations agricoles normandes pour davantage de résilience.

Objectifs : 50 % des agris sensibilisés en 5 ans ?

Centraliser et comptabiliser les diagnostics « climat »

750 diagnostics (cap2er, grande culture, carbocage...) d'exploitation par an

Echéances : Démarrage dès maintenant

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Agriculteurs, Organismes de formation, Enseignement agricole et agronomique, Etat, Région, Instituts techniques, Coopératives et négoce agricoles, Filières, OVS, VIVEA, OCCAPIAT, Organismes de conseil

Commentaires

Titre

Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous

Description

Etablir un cadre national et des plans régionaux (ou par bassin) permettant d'économiser et d'utiliser la ressource en eau à bon escient :

- Favoriser la rétention de l'eau à destination de l'élevage et de l'horticulture / maraichage / serres (eau de toiture --> financer les outils de traitement et de stockage)
- Favoriser les systèmes de cultures économes en eau par une labellisation "préserve la ressource en eau" à l'image du label bas carbone : l'élevage à l'herbe, les techniques de semis simplifié et de semis direct, les cultures d'hiver en général, les cultures de printemps peu sensibles au manque d'eau estival (pois, féveroles, betteraves (dissensus sur la betterave), ...) --> à expertiser au préalable
- Développer le recyclage de l'eau utilisée par l'industrie, par la population. Selon sa qualité, la stocker et la réutiliser en agriculture
- Disposer de réserves d'eau mobilisables en cas de sécheresse. Ces réserves seront rechargées en période d'abondance d'eau (l'hiver).

Dissensus sur ce point : il faudrait plutôt adapter les systèmes ou alors bien définir ce qu'on irrigue, et sur quelle échelle et étudier les alternatives à la création de réserves (modèle épuisé plus au sud)

- Piloter la ressource à une échelle « pertinente » : échelle hydrogéologique
- Disposer d'une échelle de priorité, par exemple : population / animaux / production alimentaire / ...
- Favoriser les éléments naturels qui participent au stockage de l'eau (haies, zones humides...)
- Favoriser des systèmes d'irrigation économes en eau et utilisés au moment où la plante en a le plus besoin
- Usine de dessalement à étudier / nouvelles technologies ?

Contexte

Le changement climatique qui sollicite plus d'eau pour l'agriculture (l'évapotranspiration augmente, la pluviométrie diminue au printemps et en été).

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

La disponibilité en eau pour les animaux d'élevage, pour la sécurisation des cultures. La répartition de l'eau entre tous les usages : consommation humaine, santé et hygiène, agriculture, industrie, loisirs.

Type de mesure

Législative	<input type="checkbox"/>	
Nationale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Régionale à créer	<input type="checkbox"/>	à amplifier <input checked="" type="checkbox"/>
Organisationnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Acteurs

Etat, Agences de l'eau, Chambres d'agriculture, industries, Régions, Recherche, Instituts techniques.

Commentaires